

**CEREOX D (avoine décortiquée)****1. IDENTIFICATION :**

Désignation : avoine au Difénacoum - (réf :R900 – 901- 902 - 906 - 920)

Produit biocide prêt à l'emploi – TP14 (rodenticide)

N° d'homologation ministère de l'agriculture (AMM) : FR-0013-0112 (LARC sous le nom PARATOX)

Usage : Destiné à une utilisation par des professionnels de la lutte contre les rongeurs., Destiné à utilisation par le grand public et les professionnels non spécialistes de la lutte contre les rongeurs.

Responsable de la mise sur le marché :

**PROTECTA S.A.S**  
**10 Allée de la Sarriette**  
**ZAC Saint Louis**  
**84250 LE THOR**

Tél : 04.90.02.16.20 Fax : 04.90.33.73.90

Tél international : 00.33.490.02.16.20

Email : [contact@an-protecta.eu](mailto:contact@an-protecta.eu)

**Numéro d'appel d'urgence** : ORFILA:+33 (0)1 45 42 59 59

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS :****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin/...

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

Étiquetage non applicable

**2.3. Autres dangers**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**3. INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :****3.1. Substance**

Non applicable

NOM	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
3-(3-biphényl-4-yl-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)-4-hydroxycoumarine	(n° CAS) 56073-07-5 (Numéro CE) 259-978-4 (Numéro index) 607-157-00-X	0,005	Acute Tox. 1 (Oral), H300 STOT RE 1, H372 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Benzoate de dénatonium	(n° CAS) 3734-33-6 (Numéro CE) 223-095-2	0,001	Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 3, H412

Textes des phrases R et H: voir section 16

#### **4. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS A PORTER EN CAS D'URGENCE :**

##### **4.1. Description des premiers secours**

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.

Premiers soins après contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau ou prendre une douche pendant 15 minutes. Enlever entre-temps les chaussures et les vêtements contaminés. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Ne pas faire couler l'eau vers l'oeil non atteint. porteurs de lentilles de contact: enlever si possible les lentilles de contact, puis rincer. Consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Consulter le Centre Antipoisons pour savoir si la prise d'une suspension de charbon de bois dans l'eau est indiquée. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

##### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes/lésions après ingestion : Par son antagonisme avec la vitamine K, le difenacoum freine la formation d'un certain nombre de facteurs de coagulation. Absorbé à doses massives ou répétitivement à petites doses il peut provoquer l'apparition d'hémorragies sous-cutanées et au niveau des muqueuses. Les symptômes d'intoxication sont: temps de prothrombine et temps de coagulation prolongés, hémorragies urinaires et digestives, contusions et hématomes des articulations.

##### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Administration d'antidote (vit K1) sous contrôle médical. Cas graves: transfusion sanguine. Si empoisonnement suspecté, déterminer le Temps de ProThombine jusqu'à 48 H après l'exposition. Si élevé, administrer de la vit K1, 10-20 mg (0,25 mg/kg).

#### **5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :**

##### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.  
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**5.3. Conseils aux pompiers**

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****6.1.1. Pour les non-secouristes**

Équipement de protection : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

**6.1.2. Pour les secouristes**

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter une distribution non contrôlée dans l'environnement.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

**7. PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION :****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

**7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Conditions de stockage : Conserver hors de portée des enfants. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. À l'écart des produits parfumés.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**8. LIMITES D'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ET PROTECTION INDIVIDUELLE :****8.1. Paramètres de contrôle**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Équipement de protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Porter des gants de protection.  
Protection oculaire : En cas de risque de production excessive de poussières, porter des lunettes.  
Protection de la peau et du corps : Vêtements de travail normaux.  
Protection des voies respiratoires : Porter un équipement de protection respiratoire lors du transvasement des grains en vrac.  
Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique :	Solide
Couleur :	Bleu.
Odeur :	caractéristique.
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
pH :	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) :	Aucune donnée disponible
Point de fusion :	Aucune donnée disponible
Point de congélation :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition :	Sans objet
Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Ininflammable.
Pression de la vapeur :	Non applicable
Pression de vapeur à 50 °C :	Sans objet
Densité relative de la vapeur à 20 °C :	Aucune donnée disponible
Densité relative :	Aucune donnée disponible
Solubilité :	Eau: soluble
Log Pow :	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique :	Non applicable
Viscosité, dynamique :	Non applicable
Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes :	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité :	Aucune donnée disponible

**9.2. Autres informations**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ DU PRODUIT :****10.1. Réactivité**

Stable dans les conditions normales.

**10.2. Stabilité chimique**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune réaction dangereuse connue.

**10.4. Conditions à éviter**

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

**10.5. Matières incompatibles**

Acides forts. Bases fortes.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë : Non classé

**CEREOX D**

DL50 orale rat DL50 de l'appât est supérieure à 25 g/kg masse corporelle.

**3-(3-biphényl-4-yl-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)-4-hydroxycoumarine (56073-07-5)**

DL50 orale rat 1,8 mg/kg

DI 50 cutanée rat 51,5 - 63 mg/kg

CL50 inhalation rat (mg/l) 4h: 16,27 - 20,74 µg/m<sup>3</sup>

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES :****12.1. Toxicité****CEREOX D**

CL50 poissons 1 2 g/l

**3-(3-biphényl-4-yl-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)-4-hydroxycoumarine (56073-07-5)**

CL50 poissons 1 96h: 0,33 mg/l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

CE50 Daphnia 1 48h: 0,91 mg/l

ErC50 (algues) 72h: 0,51 mg/l

**12.2. Persistance et dégradabilité****CEREOX D**

Persistance et dégradabilité Non établi.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****CEREOX D**

Potentiel de bioaccumulation Non établi.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.6. Autres effets néfastes**

Ne pas jeter le produit dans les canalisations, égouts et dans les cours d'eau.

**13. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION DES DECHETS :****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Méthodes de traitement des déchets : Les emballages usagés et les appâts non consommé doivent être collectés et déposés en déchetterie ou dans tout autre centre de collecte approprié.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

**14.1. Numéro ONU**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Non applicable

**14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.4. Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

Non soumis à l'ADN : Non

14.6.5. Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**15.1.1. Réglementations EU

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

**16. AUTRES INFORMATIONS :**

Indications de changement:

Révision - Voir : \*.

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Acute Tox. 1 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 1
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H300	Mortel en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion
R28	Très toxique en cas d'ingestion
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau
R41	Risque de lésions oculaires graves
R48/25	Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
N	Dangereux pour l'environnement
T	Toxique
T+	Très toxique
Xi	Irritant
Xn	Nocif

FDS UE (Annexe II REACH)

**Numéro d'appel d'urgence** : ORFILA:+33 (0)1 45 42 59 59

ou

Appeler le SAMU (15) ou le centre antipoison le plus proche

Angers 02 41 48 21 21

Nancy 03 83 32 36 36

Bordeaux 05 56 96 40 80

Paris 01 40 05 48 48

Lille 0 825 812 822

Rennes 02 99 59 22 22

Lyon 04 72 11 69 11

Strasbourg 03 88 37 37 37

Marseille 04 91 75 25 25

Toulouse 05 61 77 74 47

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables. Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.